



Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e) Et Surveillant(e)s Brigadier Non-Gradé(e)s

C.P MONT DE MARSAN

Nouvelle agression sur Mont de Marsan.

Mardi 22 Mars, un détenu arrivé sur Mont de Marsan en Juillet 2021 avec un signalement d'agressivité, a récidivé en agressant un surveillant sur le CD2.

Ce détenu, mécontent de ses conditions de détention et sûrement pour un autre prétexte, a agressé le surveillant à l'ouverture de sa porte. Le détenu a engagé une lutte pour sortir de sa cellule et essayé de s'emparer du trousseau de clés du collègue. Deux détenus ont aidé le surveillant à maîtriser l'agresseur.

Malheureusement, dans cette lutte, le surveillant a été sérieusement blessé au genou.

L'ensemble du personnel montois souhaite un bon rétablissement et beaucoup de courage à notre collègue.

Le SPS s'offusque de la sortie du QD de ce détenu. L'UCSA juge inapte QD un détenu violent pour une période déterminée ... Pour le laisser prendre conscience de ses actes? Ça faisait longtemps !

Ce détenu, qui avait déjà effectué des périodes de QD et avait déjà fait son cinéma. En revanche, il avait été placé en **CProU pour continuer sa peine de QD le jour suivant.**

Pour l'UCSA, laisser un détenu des mois dans des conditions d'hygiène déplorables au QI-QD et en détention, au détriment des agents.... Là, ça ne dérange pas ?

Le SPS demande que ce détenu purge sa sanction et soit transféré à la fin de son quartier disciplinaire. Comme ça se passe dans les autres établissements qui nous envoient leurs MOS,

Les agressions s'accumulent dernièrement. Malheureusement, ce ne sont pas les notes de service d'ouverture à deux agents et un gradé que l'on diffuse et que l'on enlève qui vont changer les choses, surtout lorsque l'on a **1 seul gradé pour quatre bâtiments.**

[Le 25/03/2022, le bureau local SPS](#)

Site internet National: www.sps-penitentiaire.fr

E-mail: sps40@outlook.fr